



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Avril 2021



# Science avec et pour la société

« une ambition  
au service de tous »



Au-delà de la réponse aux grands défis auxquels nous faisons face, rénover la place de la science dans la société est également un impératif pour l'avenir de notre démocratie. La science est un des socles de notre modèle républicain et cette fonction lui confère les plus grandes responsabilités : elle suppose de porter la plus grande attention à l'exemplarité, l'impartialité et la représentativité de la communauté scientifique ainsi qu'aux questions d'intégrité scientifique et de déontologie, sur lesquelles se noue le pacte de confiance entre la recherche et la société. Elle implique aussi une évolution de la posture des scientifiques dans leur relation avec les citoyens : ils ne peuvent plus se contenter d'affirmer une parole scientifique qui serait reçue comme une vérité « descendante » par des citoyens passifs, ils doivent s'engager dans un véritable dialogue où s'expriment non seulement les savoirs scientifiques mais aussi les analyses de leurs limites, les doutes ou les questions qu'ils soulèvent. Pour les scientifiques, ce nouveau mode de relation, plus riche et plus interactif, exige de se mettre davantage à l'écoute des attentes et des questions de la société ; pour les citoyens, il suppose d'avoir accès à une information de qualité qui leur permet de comprendre les avancées scientifiques et technologiques, de discuter de leurs enjeux et d'y participer.



*Extrait du rapport annexé  
à la loi de programmation de la recherche*

# La démarche

Divers par ses expressions allant du partage d'une culture scientifique commune aux dispositifs de science participative en passant par l'appui à la décision publique ou l'irrigation du débat démocratique, le développement des interactions entre sciences, recherche et société est un impératif majeur pour l'avenir de nos sociétés. La loi de programmation de la recherche en a fait un objectif prioritaire en lui accordant une place à la hauteur des enjeux sociétaux qu'il porte : nourrir le débat démocratique et appuyer les décisions publiques ; lutter contre le désordre informationnel ; permettre à chacun de comprendre le monde qui l'entoure et d'y prendre part.

Définissant un socle de valeurs et d'engagements communs à l'ensemble de la communauté scientifique, à tous les acteurs de la culture scientifique, technique et industriel (CSTI), mais aussi à d'autres acteurs tout aussi parties prenantes, ce constat unanimement partagé doit aujourd'hui s'incarner dans des actions concrètes et cohérentes. C'est toute l'ambition de cette « feuille de route » : développer les interfaces et la porosité entre les espaces scientifiques et sociétaux et poser les bases d'un dialogue renouvelé entre sciences, recherche et société.



# • sommaire

## 3. La démarche

## 5. Consolider le paysage institutionnel à travers un réseau territorial « science et société » adossé aux sites universitaires et ouvert à la société

5. De la cartographie des actions portées par les établissements à un réseau d'initiatives adossé aux sites universitaires

6. Une labellisation pour distinguer les projets stratégiques des sites universitaires, conçus en partenariat avec les acteurs de la relation « science et société »

## 7. Reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des acteurs de la recherche

7. Valoriser et reconnaître l'engagement des personnels de la recherche

8. Mieux reconnaître l'apport des partenaires associatifs

## 9. Assurer un accompagnement national autour de missions d'animation, d'évaluation et de prospective

9. Une animation nationale par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

10. Une évaluation par le HCERES

10. Une mission de prospective confiée au CNCSTI

10. Articuler les orientations françaises avec les programmes européens et internationaux (Horizon Europe, PFUE, OGP, etc.)

## 11. Financer les « sciences avec et pour la société »

11. Dès 2021, trois millions d'euros pour soutenir l'émergence de nouveaux projets...

11. 1% du budget d'intervention de l'ANR dédié au financement pérenne du dialogue entre sciences, recherche et société

11. Le soutien du PIA 4

# Consolider le paysage institutionnel à travers un réseau territorial « science et société » adossé aux sites universitaires et ouvert à la société

L'objectif est de consolider et diffuser l'existence d'une stratégie « science et société » pluriannuelle dans les établissements d'ESRI pour faire émerger un réseau d'initiatives adossé aux sites universitaires, au plus près des expertises scientifiques et des spécificités territoriales, et en partenariats avec des acteurs publics, privés, associatifs : organismes de recherche, collectivités territoriales, associations, acteurs éducatifs, médias, centres de culture scientifique, entreprises...

## **De la cartographie des actions portées par les établissements à un réseau d'initiatives adossé aux sites universitaires**

Dressée par l'Inspection générale de l'Éducation, du sport et de la recherche (IGESR) à la demande du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, une première cartographie des actions en matière de relations entre science et société portées par les établissements d'enseignement supérieur a permis de faire un état des lieux des principales actions et des usages existants, de distinguer les expertises et spécificités territoriales, mais également de mieux appréhender le niveau d'appropriation des différentes dimensions de la relation entre sciences, recherche et société.

## Une labellisation pour distinguer les projets stratégiques des sites universitaires, conçus en partenariat avec les acteurs de la relation « science et société »

La constitution de ce réseau repose en premier lieu sur une **labellisation par le MESRI des projets sur quatre critères principaux** :

- Des partenariats locaux structurants avec les différents acteurs de la relation « science et société » (organismes de recherche, collectivités territoriales, associations, acteurs éducatifs, médias, centres de culture scientifique, entreprises...);
- Des actions innovantes.
- Une stratégie spécifique intégrée à la politique de l'établissement et validée en conseil d'administration ;
- Une auto-évaluation des actions déjà menées et un dispositif d'évaluation complet du projet présenté ;

Les projets labellisés bénéficieront d'un financement pour assurer le développement sur **des actions très variées** notamment en mobilisant les initiatives étudiantes :

- Des actions de sensibilisation à la recherche participative ;
- Des dispositifs de sensibilisation et de formation à la médiation scientifique (Ma thèse en 180 secondes, Sciences en bulles, réseau des expérimentarium, etc.) ou à la communication scientifique afin de développer les formations des chercheurs au dialogue avec des non-spécialistes ou des spécialistes d'autres sciences, à la « controverse scientifique », et à l'apport d'expertise auprès de décideurs politiques, en vue notamment de développer ces expertises ;

- Des actions destinées aux scolaires : opérations pédagogiques pour l'enseignement scolaire, l'enseignement supérieur et la formation continue (« un chercheur, une chercheuse, une classe », maison pour la science au service des professeurs) ;
- La création de lieux d'interfaces entre sciences, recherche et société (boutiques de science, dispositifs de formation du type Citizen campus, **unités partenariales avec la société civile** pour formaliser la collaboration entre le milieu académique et des groupes structurés de citoyens) ;
- Le développement de dispositifs ou actions permettant de tisser/dynamiser les liens :
  - entre recherche, expertise et évaluation en appui aux politiques publiques à l'image du partenariat entre la Cour des comptes et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS),
  - avec les médias nationaux et locaux à l'instar des programmes menés par des médias comme The Conversation,
  - avec les lieux de diffusion et de médiation des savoirs, les associations et musées de sciences, les écoles d'art et le monde de l'art et de la culture ainsi que, le cas échéant, avec les collectivités territoriales qui les portent ou qui contribuent à leur financement.



# Reconnaître, valoriser et encourager l'engagement des acteurs de la recherche

Les relations sciences, recherche et société sont au croisement d'une multitude d'interactions entre de nombreux acteurs dont il est essentiel de reconnaître, valoriser et encourager l'engagement.

## **Valoriser et reconnaître l'engagement des personnels de la recherche**

Acteurs essentiels de la production des connaissances scientifiques, les personnels des établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche s'investissent également dans la relation entre science et société. Afin de mieux reconnaître et de valoriser cet engagement, trois dispositifs issus du rapport annexé de la loi de programmation de la recherche sont mis en place dès 2021.

### Une nouvelle médaille du CNRS pour la médiation scientifique

Le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) décernera ainsi dès cette année une médaille afin de valoriser l'engagement de deux à quatre lauréats – chercheur, ingénieur, personnel d'appui et de soutien à la recherche – mais aussi d'une équipe dans une action ponctuelle ou un dispositif pérenne de médiation scientifique à destination de tous les publics, et notamment des scolaires, étudiants, décideurs ou industriels.

### Un nouveau prix de l'Inrae pour les recherches participatives

L'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (Inrae), signataire avec sept établissements publics d'une charte d'ouverture à la société et rompu à l'implication de non-scientifiques dans ses projets de recherche, lance un prix, décerné par un jury mixte de scientifiques et d'acteurs de la société civile, visant à récompenser une équipe ou un chercheur actifs dans le domaine des recherches participatives.

## De nouvelles chaires dédiées à la « médiation scientifique » à l'IUF

L'institut universitaire de France (IUF), dont la mission est de favoriser le développement de la recherche de haut niveau dans les universités et de renforcer l'interdisciplinarité, se dote d'un profil dédié à la médiation scientifique visant à éclairer les citoyens et le débat public sur les grands enjeux sociétaux selon une logique de culture et de démarche scientifiques renforçant le soutien aux partenariats associatifs avec lesquels travaillent les lauréats. En 2021, ce sont ainsi quatre nouvelles chaires (deux chaires juniors et deux chaires seniors) qui seront créées pour ensuite atteindre 10 chaires en 2023.

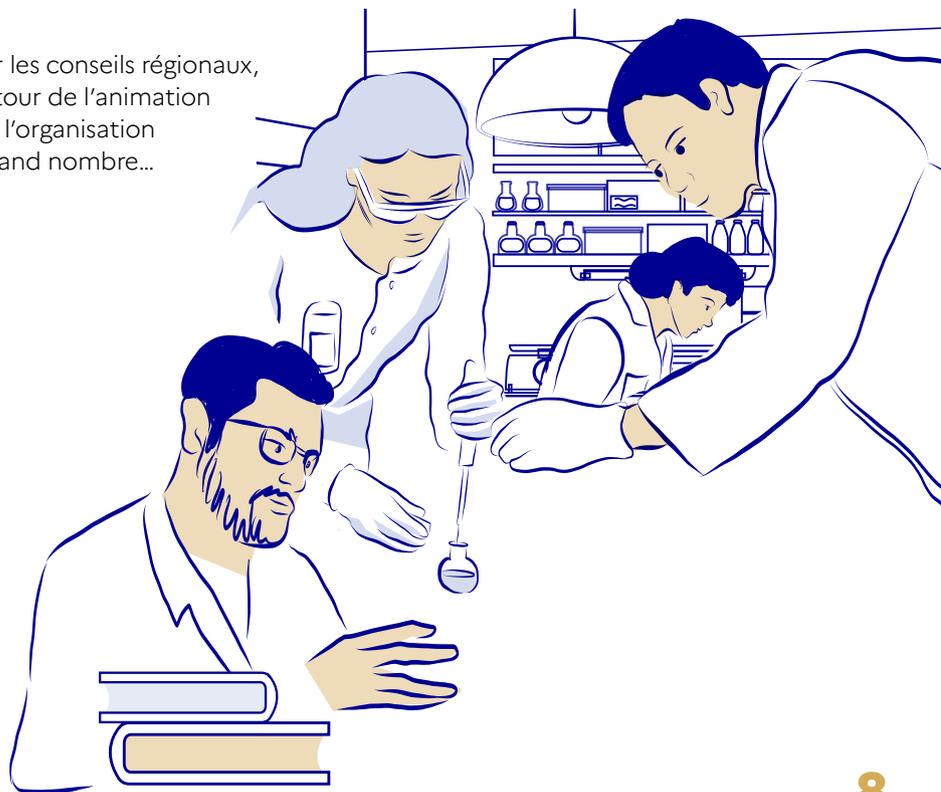
## Mieux reconnaître l'apport des partenaires associatifs

Tous les ans, le ministère, via un appel à projets national, soutient et encourage l'émergence d'initiatives structurantes au niveau national ou européen portées par des associations.

Complémentaire des appels analogues portés par les conseils régionaux, il a permis depuis 2018 de soutenir 150 projets autour de l'animation de réseaux, la conceptions d'outils pédagogiques, l'organisation d'événements et de rencontres ouverts au plus grand nombre...

## Le prix « impact sociétal » de l'Inserm et de l'Opecst

Depuis 2013, le **Prix de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (Opecst) et de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm)** récompense un chercheur qui s'est distingué dans le domaine de la valorisation de la recherche et par sa capacité à être en dialogue avec les attentes de la société et les questions des citoyens sur leur santé.



# Assurer un accompagnement national autour de missions d'animation, d'évaluation et de prospective

Parce que la relation science et société renouvelée s'inscrit dans la durée, le MESRI allié à une multitude d'acteurs, contribuera à un dispositif global d'accompagnement impliquant une animation nationale, une évaluation indépendante mais aussi une réflexion sur les évolutions à construire.

## **Une animation nationale par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation**

Assurer une animation nationale, s'appuyant sur les recteurs et les DRARI, permettant de valoriser tout à la fois les initiatives issues du réseau territorial porté par les sites universitaires et les initiatives nationales, en lien avec les organismes, comme la plateforme RechercheCovid ou la Fête de la science qui, après 30 ans d'existence, est un événement reconnu par tous.

## Une évaluation par le HCERES

Le Haut conseil d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCERES) élaborera un protocole de suivi et d'évaluation de cette stratégie globale.

## Une mission de prospective confiée au CNCSTI

Instance consultative placée auprès des ministres en charge de la Recherche et de la Culture créée en 2012, le Conseil national de la culture scientifique, technique et industriel (CNCSTI) recentrera ses missions autour de la prospective pour préparer dès aujourd'hui la montée en puissance de cette nouvelle approche de la relation science-société. À cette occasion, une nouvelle présidente a été choisie pour porter cette impulsion.

## Articuler les orientations françaises avec les programmes européens et internationaux (Horizon Europe, PFUE, OGP, etc.)

Le renouvellement de la relation entre la science et la société se joue également dans l'articulation avec les niveaux européen et international. Dans ce cadre, le ministère est chargé non seulement de valoriser les initiatives françaises et d'être force de propositions afin de faire entendre la voix de la France dans le processus de décision, mais aussi, en retour, d'articuler les orientations nationales avec les programmes européens et internationaux. C'est par exemple le cas pour :

- le suivi des programmes « Sciences avec et pour la société » d'Horizon 2020 et des « missions » d'Horizon Europe ;
- le pilotage de l'événement « engagement citoyen » prévu dans le cadre de la présidence française ;
- le processus de réforme de l'Espace européen de la recherche engagé par la présidence allemande qui contient un volet concernant les sciences participatives et la communication scientifique ;
- l'inscription d'un engagement « sciences, recherche société » dans le Partenariat pour un gouvernement ouvert (PGO) ;
- l'émergence d'universités européennes s'emparant de la thématique science avec et pour la société.



# Financer les « sciences avec et pour la société »

Des moyens financiers sont mobilisés dès 2021 et pérennisés jusqu'en 2030 afin :

- d'accompagner la constitution de ce réseau territorial ;
- de soutenir les projets portés par la pluralité des acteurs des relations entre sciences, recherche et société ;
- d'initier une approche scientifique transdisciplinaire des enjeux et des pratiques en jeu ;
- d'encourager le développement d'outils et de dispositifs innovants.

## Dès 2021, trois millions d'euros pour soutenir l'émergence de nouveaux projets...

- **2,6 M euros** pour permettre la mise en place des premières briques du réseau territorial
- **150 000 euros supplémentaires** portant à 480 000 euros le soutien ministériel annuel aux associations
- **200 000 euros supplémentaires** pour un total d'un million d'euros pour renforcer les budgets alloués à chaque région académique dans le cadre de la préparation du trentième anniversaire de la Fête de la science à l'automne 2021

## 1% du budget d'intervention de l'ANR dédié au financement pérenne du dialogue entre sciences, recherche et société

Inscrit par la LPR jusqu'en 2030, ce financement prend en 2021 trois formes :

- Un appel à projets pour financer des recherches sur les relations entre science et société ;
- Un financement complémentaire pour partager avec la société les premiers résultats des projets lauréats de l'ANR en 2018/2019 ;
- Une série d'initiatives pour encourager les recherches participatives dès l'automne 2021.

## Le soutien du PIA 4

Dans le cadre de l'appel à projets « Excellences sous toutes ses formes » du programme d'investissements d'avenir (PIA 4), les établissements et sites universitaires pourront proposer des projets en matière d'innovation et d'impact sur l'économie et la société au sens large : participation aux grandes transformations de la société en réponse aux défis qui lui sont posés, assurant le progrès intellectuel, économique et social, luttant contre la désinformation, etc.

Pourra également être financé le développement d'une offre de services, physiques ou numériques, pour une science avec et pour la société s'appuyant sur des partenariats locaux.



MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

